

CD USEP 31
Assemblée Générale Ordinaire et électorale
Mercredi 26 mars 2025



**Comité départemental USEP31
Assemblée Générale Ordinaire et électorale
POUVOIR**

Pour être accepté, le pouvoir doit être signé par le/la Président(e) de l'association d'école.

Je soussigné(e) M^{me} / M.

Président(e) de l'association USEP de

donne pouvoir à l'Assemblée Générale Ordinaire du CD 31 USEP 31 du 26 mars 2025 à :

M^{me} / M.

N° Licence

de l'association USEP de

SUPLÉANT(E) DÉSIGNÉ(E) (en prévision d'une impossibilité du/de la mandaté(e) :

M^{elle} / M^{me} / M^r

N° Licence

Date et signature du/de la Président(e) de l'association USEP ou de son mandataire :

IMPORTANT :

- Une personne adhérente ne peut détenir qu'un seul pouvoir d'une association.
- Si vous ne pouvez pas être présent(e) le jour de l'Assemblée Générale et si personne ne peut vous y représenter, vous pouvez nous transmettre vos pouvoirs. Nous donnerons alors votre pouvoir à un membre du Comité directeur, à raison de deux pouvoirs maximum par élu(e). Dans ce cas, ne précisez pas l'identité de la personne car chaque membre ne peut représenter que deux associations.

USEP 31

43, chemin de la Garonne - CS 12441

31085 TOULOUSE cedex 2

Tél : 05 62 27 91 23 / Mob : 07 86 29 14 28

usep-fol@ligue31.org

<http://haute-garonne.comite.usep.org/>

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

SIRET N° 443 946 074 000 20 – Code APE 9312Z

Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré

FÉDÉRATION HAUTE-GARONNE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire